

14^{ème} Fête du livre

14-15-16 octobre 2016

« Auprès de mon arbre »



Ferme Seigne

Programme :

vendredi 14 octobre à 18h à la salle d'animation : **spectacle enfants** à partir de 3 ans « Dans la forêt de Bruisselande » par la Cie Théâtre du songe – Entrée 2 €

samedi 15 et dimanche 16 à partir de 14h à la ferme Seigne (entrée gratuite) : expositions, ateliers, vente de livres, démonstration de vannerie, jeux...

samedi à 18h30 conférence « **Les arbres remarquables dans la région** » (tout public – entrée gratuite)

samedi 15 à 10h : la dictée (primée) mairie salle du conseil



Les 48h de la création

Du 4 au 6 novembre, le musée de la cravate et du textile de Panissières, associé au musée du tissage et de la soierie de Bussières, vous propose de vivre un week-end exceptionnel autour du textile. De nombreuses animations sont prévues afin de mettre à l'honneur le savoir-faire des Montagnes du Matin :

- un marché textile avec vente de tissus au mètre, vêtements et accessoires (Bussières)

- un concours de création (Salle d'animation, Panissières), chaque équipe représentera une entreprise locale
- une installation d'art contemporain (Ferme Seigne, Panissières)
- des démonstrations autour de la création de vêtements par des couturiers (Ferme Seigne, Panissières)
- l'animation "Police scientifique" et des démonstrations de broderie et dentelle dans les musées
- un défilé de mode (Montchal), réservation obligatoire à l'office de tourisme à partir du 26 septembre



- une cinquantaine d'arbres décorés avec diverses matières textiles par les associations, écoles et particuliers des communes de Balbigny, Bussières, Cotance, Essertines-en-Donzy, Jas, Montchal, Panissières, Rozier-en-Donzy, Sainte-Agathe-en-Donzy.

Les musées vous attendent nombreux pour cette 2^e édition !

Si vous souhaitez participer, le musée est à la recherche de bénévoles pour donner un coup de main durant le week-end, merci de les contacter au 04 77 26 23 46 ou par mail : musee@panissieres.fr

Programme complet sur Facebook "Les 48h de la création 2016" ou www.terredetisseurs.com



Bulletin trimestriel n°8 – octobre 2016

MAIRIE



Horaires mairie :

Lundi au vendredi :

9h / 12h et 13h30 / 17h00

Samedi matin : 9h / 11h

Nous écrire :

Journal d'information de la commune de Panissières

Mairie

2 rue Denis Boulanger

Tél 04 77 27 40 40

Fax 04 77 27 40 41

mairie@panissieres.fr

Directeur de publication :

Christian Mollard

1000 exemplaires imprimés

par « Au fil de l'encre »

42360 Panissières

Interlocuteurs :

Laurent Mioche

Estelle Jacquemot

Trompe l'œil

La municipalité a le souci de préserver un cadre de vie agréable et de favoriser l'attractivité de la ville.

Contexte

Deux axes forts :

Projet d'aménagement du centre bourg mené en lien avec le département. Les travaux débiteront rue de la République. Projet patrimonial bien avancé avec la communauté de communes : « Terre de tisseurs, Terre d'excellence ».

Financement

Constitution d'un dossier suite à un appel à projets « Pratiques artistiques et expériences nouvelles » du Pays du Forez qui s'est engagé dans une démarche de contractualisation avec la Région Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif de développement durable.

Notre dossier a été retenu et une subvention de 5 000 euros obtenue, soit 50 % du montant global.

Choix de l'emplacement

Ce mur situé en plein centre était dénudé et en mauvais état. Il est visible lors du cheminement pédestre, notamment de la future maison de santé vers les commerces. Nous avons justifié de son état photos à l'appui, ce qui nous a permis d'obtenir la validation du projet.

D'autres peintures murales viendront agrémenter ce parcours textile dans les années à venir...

Nos remerciements

A l'association du Musée du textile et de la cravate et à l'ACPR qui nous ont soutenus et conseillés pour le choix du sujet et tout au long de sa réalisation.

A Mr V. Ducaroy concepteur et réalisateur de l'oeuvre et aux jeunes peintres V.Diliakou, W.Viennois et J.Rébére pour la réussite de l'oeuvre.

A Mr et Mme Bouvarel propriétaires qui se sont engagés à rénover leur maison.

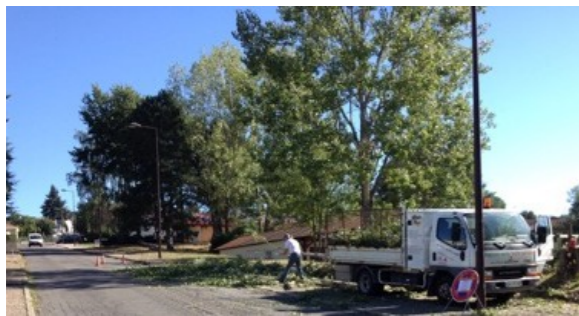
Au Pays du Forez et à la Région Rhône-Alpes.

Désormais le trompe l'oeil anime le quartier, renforce l'identité culturelle du bourg en mettant en valeur le patrimoine industriel textile de Panissières.



Boulevard des sports

Début des travaux le jeudi 8 Septembre avec abattage de 3 arbres (qui seront remplacés) pour permettre la pose des candélabres à LED. Mardi 13 Septembre début des travaux par CITEOS pour le déplacement des candélabres de la partie basse.



En parallèle des travaux de réfection de la chaussée du boulevard des Sports, le Conseil Municipal a décidé de la remise en état complète des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales sur ce secteur. Des demandes de subventions sont réalisées.



Durée totale des travaux partie haute environ 2 mois et demi avec une déviation importante pour les poids lourds et les transports scolaires.



Le souhait du **comité de foire de la Saint Loup** était d'animer le **pôle saveur**, c'est ainsi que l'idée d'un **concours de gâteaux** est née. Le comité est ravi puisque l'idée a séduit 22 enfants, qui ont préparé 22 gâteaux sur le thème de **l'automne**.

Le jury, composé de professionnels et d'amateurs, a dégusté, apprécié puis noté les gâteaux selon quatre critères : le goût - l'aspect - la texture - le respect du thème. A la fin de la dégustation, le jury soulignait l'application de tous les enfants pour avoir présenté des gâteaux, à la fois superbes et originaux. La pâtisserie Guerpillon, la ruche qui dit oui et l'entreprise Venet voyages ont permis de récompenser les trois premiers de chaque catégorie.

Pour les 6-10 ans :

Millet Emilien avec son macaron revisité.
Piquet Alvin avec son damier à base de poire, chocolat et crème de marrons.
Guerpillon Noelly avec son gâteau aux noisettes pommes caramélisées.

Pour les 11-15 ans :

Bonnet Solen et Federico Victoria avec un gâteau choco marron et mousse clémentine.
Blanc Estelle et son gâteau à la farine de châtaigne et aux poires.
Boubacar Vanille sa tarte tatin aux pommes.

Grâce aux établissements Granjard, les premiers sont également repartis avec un tablier où était inscrit leur victoire. Un prix spécial a été donné aux enfants de l'étincelle pour leur participation. Après les résultats, les enfants pouvaient récupérer leurs gâteaux ou les laisser à l'étincelle qui les proposait au public de la foire. C'est ainsi que l'association a récupéré 70 euros. Le comité de foire remercie tous les enfants et l'ensemble du jury pour avoir contribué au « succès » du premier concours de gâteaux.

Concert à la Chapelle Saint Loup à l'occasion de la foire

Près de 60 personnes étaient présentes pour ce 2ème rendez-vous musical.

Romain Lateltin, auteur-compositeur nous a fait vivre une très agréable fin d'après-midi avec ses chansons poétiques tour à tour tendres, humoristiques et pleines de bonne humeur.



Merci à lui et à tous les spectateurs qui avaient fait le chemin de l'ancien pèlerinage.



ASSOCIATIONS - Dossier de demande de subvention

Les dossiers pour les subventions 2017 sont en ligne sur le site internet de la commune (panissieres.fr) depuis le 1er octobre.

Ils seront à déposer avant le 31 décembre 2016 en mairie.

Afin de pouvoir donner une réponse avant fin mars aux associations qui font une demande d'aide, aucun dossier déposé après cette date ou incomplet ne sera examiné par la commission des subventions. Pour toutes informations ou renseignements, vous pouvez contacter l'adjoint aux finances.

Usagers de la Salle d'Animation

Clés de la salle d'animation.

Désormais, les clés de la salle d'animation ne seront plus remises et rendues en mairie, mais directement à la salle après qu'un état des lieux ait été fait avec un employé communal. Cette nouvelle procédure a pour but d'éviter les discussions sur l'état de propreté de la salle quand celle-ci est louée plusieurs fois dans un même week-end.

Porte d'entrée ...



Face à l'état dégradé de la porte d'accès du gymnase et comme nous l'avions annoncé, la porte d'entrée a été changée.

Des travaux similaires sont en cours pour la salle d'animation.



Une cour de l'école maternelle rénovée avec deux petits jeux et sol sécurisé, un bac à sable avec bâche, et un petit circuit pour nos jeunes pilotes.....

Le coût de cette opération s'élève à 3 900 € TTC.



Nous avons été alertés et interrogés sur la non mise en place d'un manège (la chenille) lors de la foire. A fin de couper court à toute spéculation autour d'une interdiction de la municipalité, nous tenions à vous informer que cette attraction n'a pas pu être installée du fait du propriétaire qui a dû s'absenter pour problème de santé.

Histoire d'herbes

Au premier janvier 2017, les collectivités ne pourront plus dans le respect de la loi utiliser des pesticides pour désherber.

Dès cette été, il n'y a plus eu de pulvérisation par les services techniques avec comme conséquence immédiate une prolifération d'herbes en bordures de voies ou sur les trottoirs. La commune devra rapidement s'adapter à ce changement en se donnant les moyens matériels et humains pour conserver des rues propres et des espaces publics entretenus.

Mais le changement doit aussi s'accompagner d'explications à la fois pour revoir notre façon de considérer les herbes et s'habituer à certains endroits à en voir. D'autre part, il faudra aussi que chacun prenne l'habitude de désherber devant son habitation... Si chacun s'y met, on y arrivera !

Une réunion publique sur cette question et plus globalement sur la participation citoyenne à la gestion de l'espace commun se tiendra dans les prochaines semaines.

